



Le Management de l'Énergie

Rencontre ATEE du 17/06/2014





SOMMAIRE

- > La démarche de l'entreprise DARVA
- > Performance du Système de Management de l'Environnement et de l'énergie



La démarche de l'entreprise DARVA

L'entreprise DARVA

Créée en 1988 sous l'impulsion des mutuelles d'assurance et des organisations professionnelles, DARVA a pour vocation d'accélérer les traitements des dossiers sinistres à travers la simplification des relations entre les systèmes informatiques des assureurs et ceux de leurs partenaires. Ainsi, les flux papier ont été remplacés par des messages EDI (Echanges de Données Informatisés) normalisés, assurant une meilleure communication entre les différents acteurs.

5 millions de dossiers sinistres automobile.
1,3 million de dossiers sinistres habitation.
70 millions de messages santé.
Un total de 195 000 000 de messages dématérialisés
traités pour 10 000 sites clients.

Une politique environnementale autour de la gestion de l'énergie

Dans un souci de recherche d'amélioration permanente, DARVA a initié une démarche sur les concepts du Développement Durable afin de concilier le progrès économique et social avec le respect de l'environnement en y impliquant toutes les parties prenantes de l'entreprise. Les services de production informatique sont gros consommateurs d'énergie électrique. Une meilleure pratique de gestion de l'énergie est une réponse aux enjeux du changement climatique.



La démarche de DARVA

Le système de management s'inscrit dans un système intégré de stratégie d'entreprise. Il s'appuie sur des référentiels : ISO 9001, 27000, 26000, 14001, 50001... qui associent la qualité de service à la sécurité et au respect de l'environnement.

Accompagnée par la Région (ADEME, FREE, DREAL), la CCIT et des prestataires qualifiés, l'entreprise s'est vue attribuer la certification ISO 14001 et sa démarche a été évaluée AFAQ 26000 au niveau « confirmé »

Les bénéfices attendus par le plan d'actions visent entre autres une amélioration de la performance énergétique qui se traduit par :

Une réduction de la facture énergétique.

Une réduction de l'empreinte carbone qui contribue à la lutte contre le changement climatique.

Une responsabilisation de tous les acteurs par la mise en œuvre de bonnes pratiques et d'éco-gestes.

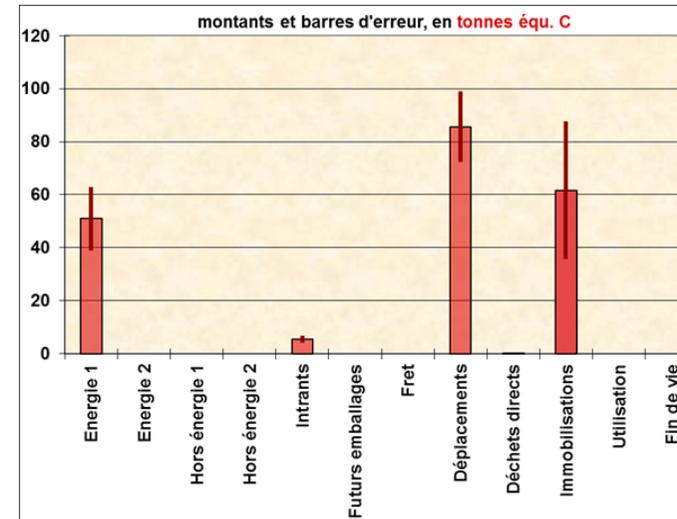
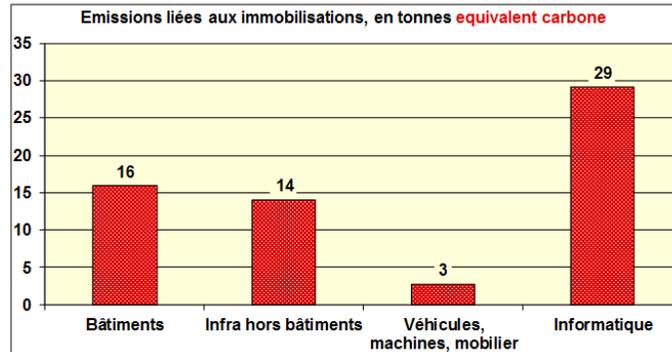




Performance du Système de Management de l'Environnement et de l'Energie

Les étapes de la démarche

Le bilan carbone



Approche par la version V.6 Entreprises de l'ADEME

- > 120 collaborateurs plus des prestataires et intérimaires
- > 1 650 000 KWH de consommation annuelle d'électricité

Synthèse des principaux postes émetteurs

- > Les déplacements dans le cadre du travail et domicile-travail (86 Tec)
- > Les immobilisations (62 Tec)
- > La consommation énergétique (51 Tec)

DARVA envisage la compensation de ses émissions GES
par des actions locales de reboisement



L'audit PUE

(mesure et analyse de la consommation électrique du parc informatique)

Un PC inutilement allumé coûte 30€ par employé par an. En France, la consommation de la totalité des appareils électriques à l'arrêt est égale à celle de l'éclairage public métropolitain, soit la production de 2 réacteurs nucléaires. Entre 2005 et 2010, la consommation des centres de données a augmenté de 56 % pour atteindre 1,5 % de la consommation électrique mondiale. Plus de la moitié de la consommation d'un centre de données est utilisée pour la climatisation et l'alimentation des serveurs.

Les objectifs de l'audit réalisé par ADN'OUEST (convention ADEME) : Mesure de la consommation électrique du parc informatique, portant sur l'ensemble serveurs, réseau, PC et impression. Apporter des leviers d'amélioration à partir d'éléments tangibles, de préconisations chiffrées et d'estimation du retour sur investissement.

Le principe de la démarche

Inventaire du parc (serveurs, réseau, PC et imprimantes).

Sondage sur les habitudes des utilisateurs.

Sonde physique pour la bureautique et sonde logicielle pour les serveurs.





L'audit Energétique

>>> Les objectifs de l'audit réalisé par APAVE en 2012 <<<

- > Décrire et qualifier le bâtiment du point de vue de sa performance énergétique et environnementale, portant sur l'ensemble bâti, les équipements, les usages et la gestion.
- > Emettre des solutions d'amélioration de la performance énergétique.
- > Comparer ces solutions par des indicateurs économiques, techniques et environnementaux.
- > Etablir un programme de travaux cohérents pour la réhabilitation énergétique du site.





L'audit Energétique

>>> L'audit de l'existant <<<

- > Performances des composants de l'enveloppe, zone bureau (murs, menuiseries extérieures, toiture terrasse, planchers bas) Zone technique et quais.
- > Performances des équipements zone bureau, technique et quai (dimensionnement, perte réseau, ventilation, climatisation, installations électriques, comportements)
- > Répartition des consommations en énergies réelles sur les postes de consommation.





L'audit Energétique

>>> Pistes d'amélioration <<<

- > Isolation, calorifugeage de tuyauteries.
- > Groupe froid à absorption, variateurs de vitesse sur pompe.
- > Energies alternatives en complément, valorisation des rejets des groupes de froid, puits canadien...

